

gande, parmi lesquelles celles de Constantinople et d'Athènes.

155 vicariats apostoliques régissent les missions, et 68 préfectures apostoliques. On sait que les préfectures apostoliques précèdent et préparent les vicariats apostoliques, comme ceux-ci annoncent, pour l'avenir, les diocèses proprement dits. Sa Sainteté Pie X a érigé, durant les dix années de son pontificat, 10 archevêchés, 38 évêchés, 18 vicariats apostoliques, 14 préfectures apostoliques, et 4 abbayes *nullius* qui ne sont rien d'autre que des missions confiées à des ordres monastiques, analogues aux préfectures apostoliques.

## OFFICES NOUVEAUX

Il reste encore quelques exemplaires des offices nouveaux qui ont été annoncés dans notre numéro du 18 novembre dernier.

Ce sont les offices :

De S. Joseph, petit et grand format..... 10 sous.

De S. Jean-Baptiste, petit et grand format.. 5 sous.

Comme il n'y a pas eu assez de feuillets contenant les antiennes nouvelles pour le chant des vêpres du dimanche, ainsi que les suffrages notés, on s'en est procuré d'autres qu'on pourra obtenir, en s'adressant au portier de l'archevêché.

Antiennes des vêpres notées..... 2 sous (3 pour 5 sous).

Suffrages notés ..... 2 sous (3 pour 5 sous).

Quand au suffrage des saints qui doit être récité au bréviaire dans l'office de la sainte Vierge, chaque samedi libre (comme le 12 avril), à la place de celui qui se trouve dans le nouveau psautier, on n'en a pas à procurer. La raison est que chacun peut se servir de ce dernier en omettant la mention de la sainte Vierge et en disant, dans l'antienne, *Sancti omnes* (au lieu de *Beata Dei Genetrix Virgo Maria omnesque...*) et en omettant, dans l'oraison, *et intercedente beata Joseph* (omettant les mots qui concernent la sainte Vierge). Il suffirait de mettre entre parenthèses, dans son psautier, ces divers mots pour qu'on pense à les omettre dans l'occasion.

On pourra profiter du jeudi saint pour obtenir ces feuilles, en même temps que les saintes huiles.